

# Compte Rendu D'assemblée Générale Ordinaire



GTV Corse  
Clinique Vétérinaire Amalthea  
200 route de Ghisoni  
20240 Ghisonaccia

## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire en date du 12 octobre 2018

Le 12 octobre 2018, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire à l'INRA de Corte par convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 28 septembre 2018. L'assemblée générale est dirigée par Madame Sandrine Ferrandi en sa qualité de présidente de l'association, secondée par Sébastien Grech-Angelini en sa qualité de vétérinaire animateur du GTV Corse et par Isabelle Jabiot en sa qualité de secrétaire de séance.

### ***ADHÉRENTS GTV***

#### Sont présents :

- Sandrine FERRANDI, présidente du GTV
- Sébastien GRECH-ANGELINI, animateur du GTV
- Isabelle JABIOT, Animatrice-secrétaire du GTV
- Jérôme PINELLI
- Marc MEMMI
- Christophe DELEANI
- Aymeric BENARD

#### Absents excusés :

- Bernard FABRIZY, vice-président du GTV
- François COMBETTE
- Louis MERLIN
- Sabine WERNER
- Valérie LAFFORGE
- Nathalie GALLOIS-SECONDI, secrétaire du GTV
- Jean-Paul RODRIGUES, trésorier du GTV
- Claud D'ANGELI
- Marie-Hélène FILIPPI
- Armelle SANTONI
- Pascal JUGNET
- Caroline DUBOIS
- DUPEYRON Charles-Henri
- SENECHAL Charlene
- SPENDOLINI Claire
- GRENIER Charline
- PASQUIO Rodrigues

## ***PERSONNES ET INSTITUTIONS INVITÉES***

### Sont présents :

- DRAAF, Caroline CHAMORET
- DDCSPP, Anne MORAND et Laurent LASNE
- FRGDS et GDS, Mélanie GALLOIS et Jacques COLLE
- Chambre d'agriculture de Haute-Corse, Jean-Pierre OTTAVIANI, (Pole Productions animales)
- INRA Corte, Oscar MAESTRINI.

### Absents excusés :

- François CASABIANCA, INRA Corte
- Chloé LUCCIONI, Casgiu Casanu
- Maéva ROUSSEL, INTERBIO Corse
- Pierre Havet, DDPP 2B
- Marie-Pierre BIANCHINI, ODARC

## ***ORDRE DU JOUR***

- Rapport d'activité et moral du Président
- Bilan des activités en 2017 et activités 2018 en cours (nouvelle gestionnaire, collaboration avec les plans de la FRGDSB, sondage vétérinaire 2018, formations vétérinaires et éleveurs, grande douve, tiques et agents pathogènes transmis, etc.)
- Bilan comptable 2017 et prévisions 2018
- Perspectives et développement de l'association
- Questions diverses

Madame Sandrine Ferrandi (SF), Présidente du GTV Corse, ouvre la séance à 14h30 en remerciant les personnes présentes et introduit Isabelle Jabiot (IJ), recrutée en juin 2018 en tant que gestionnaire du GTV à temps partiel (en remplacement de Corinne Gillet).

### **Rappel de l'implantation du GTV en Corse et de ses missions**

La Présidente débute par un rappel des **principales missions du GTV Corse** : animation du réseau des vétérinaires sanitaires, représentation de la profession, formation continue des vétérinaires et des éleveurs (et futurs éleveurs), lien avec les institutions et mise en place de protocoles de recherches.

Il est rappelé que le **GTV Corse est OVVT** (Organisme Vétérinaire à Vocation Technique) depuis 2014 et que dans ce cadre, il est lié à la DRAAF par une convention sur les dangers sanitaires de niveau 1 et 2, et une concernant les autres agents pathogènes d'intérêt sanitaire.

**Douze structures vétérinaires mixtes et 24 VS sont adhérents au GTV en 2018.** L'adhésion de la clinique de Vescovato (2B) et de celle des Vallées (Ajaccio) a contribué à la hausse du nombre d'adhérents par rapport à 2017. Le maillage de l'île est bon, seuls la Castagniccia et l'extrême sud n'ont pas d'adhérents GTV.

SF et Sébastien Grech-Angelini (SGA) font ensuite un rapport des activités morales.

## RAPPORT DES ACTIVITÉS MORALES

### **Animation du réseau des vétérinaires sanitaires**

#### Communication

La communication du GTV auprès des vétérinaires sanitaires est axée aujourd'hui sur des **visites annuelles chez les vétérinaires**, le **site internet** (<http://www.gtvcorse.fr/>) et depuis peu sur des **moyens plus interactifs comme WhatsApp et Facebook**.

Le site a reçu la visite d'un peu plus de 3 000 personnes depuis janvier 2018 (date de son lancement). Les newsletters permettent d'accroître le nombre de visites ; certains articles sur l'actualité sanitaire insulaire ont eu une forte répercussion sur le flux de visiteurs (la bilharziose urinaire, West Nile) mais les vétérinaires sanitaires ne se sont pas encore totalement appropriés cet outil qui est à leur service (présence de l'ensemble des documents utiles à l'exercice rural).

Des **documents de communication et d'animation** ont été élaborés par le GTV afin de faciliter le dialogue entre les VS et leurs éleveurs autour de quelques thématiques sanitaires : la **tuberculose bovine et la biosécurité** en élevage (thème de la visite sanitaire bovin), la sensibilisation des éleveurs à la **FCO et à la trichinellose**. Une **enquête sur les conditions de réalisation de la prophylaxie bovine** a été lancée, ce document sera fourni avec les DAP pour la saison 2018-2019.

#### Représentation et réunions

Le GTV a représenté la profession lors de réunions organisées en Corse par ses partenaires locaux (FRGDS, GDS, etc.) et sur le continent (SNGTV, réseau GTV, etc.). Il a été partie prenante lors de nombreux CROPSAV et Copil organisés sur le thème de la tuberculose bovine et de la FCO.

### **Les formations (vétérinaires et éleveurs)**

Le GTV a participé à l'organisation de la **formation obligatoire pour le mandat sanitaire** sur les thèmes des avortements en 2017 et des zoonoses en 2018.

Des formations pour les vétérinaires ont été organisées en **2017 (échographie/radiographie et examens de laboratoire)** et en **2018 (échocardiographie)** ainsi que des formations à **destination des éleveurs (parasitisme en 2017 et éleveur infirmier en 2018 avec Casgiu Casanu, trois sessions chaque année)**.

En 2019, un **vétérinaire adhérent sera peut-être formé au DIE de phytothérapie**. Plusieurs VS étant intéressés (15) par cette thématique, si le dossier de candidature est retenu, des actions seront menées pour diffuser cette formation.

Par ailleurs, des journées de formations sont régulièrement dispensées par le GTV aux futurs éleveurs : CPS de Corte (10 journées/an) et Lycée agricole de Sartène (interventions ponctuelles)

## La filière porcine

D'après les enquêtes réalisées auprès des VS en 2017 et en 2018, cette **filière est relativement opaque pour les VS** mais étant donné les plans sanitaires à venir dans cette filière, il est impératif d'avoir des vétérinaires formés au sein du réseau.

Le résultat du dernier sondage montre que **quatre VS sont très intéressés par la filière** (deux en 2A et deux en 2B) et d'autres sont prêts à se former pour au moins pouvoir travailler dans leur clientèle. Le GTV a pour **objectif de former courant 2019 des vétérinaires en médecine porcine**. D'autre part, une enquête auprès des éleveurs porcins va prochainement débiter afin de notamment comprendre leurs attentes sanitaires et leur gestion actuelle de la question sanitaire.

Les résultats récents d'une étude INRA (Corte)/Anses (Ploufragan) concernant la circulation des virus influenza porcins en Corse ont été discutés. Le GTV Corse a traité les données accumulées par ces deux organismes (publication juin 2018, *preventive veterinary medicine*). 16,4 % des porcs corses prélevés en abattoirs sont séropositifs et 26,4 % des élevages. La filière doit être sensibilisée à ce problème sanitaire et il serait souhaitable que ces résultats permettent de relancer le Resavip (Réseau de surveillance des virus influenza porcins) en Corse.

## Participation aux plans de la FRGDS 2B (présentation conjointe Mélanie Gallois et SGA)

L'ensemble des protocoles de la FRGDSB 20 auquel le GTV a participé est détaillé et les résultats sont discutés (réseau de surveillance, réussite d'Oscar en filière petits ruminants). **L'implication des VS dans ce réseau serait à améliorer**, car uniquement 15 % du budget de la FRGDSB dédié à la prise en charge partielle des visites vétérinaires est utilisé.

### Discussion

S'ouvre alors une discussion sur les possibilités de sensibiliser la profession, de simplifier les procédures du réseau. Aymeric Bénard revient sur le dispositif OMAR (observatoire de la mortalité des animaux de rente) et sur la nécessité de diffuser les données aux VS.

Il est ensuite fait état que d'après les enquêtes réalisées auprès des VS, ces derniers n'ont **pas de difficultés pour intervenir en élevages sous 48h maximum**. Constat qui ne va pas dans le sens des retours de la FRGDS. La discussion collective porte alors sur les solutions à mettre en place, sur le rôle de la DDPP, sur les possibilités qu'auraient les éleveurs pour amener leurs animaux aux vétérinaires et aux LDA pour les autopsies, etc.

**Le plan Paratub** qui va être relancé pour cinq ans avec un budget de 850 000 euros est longuement explicité, car le principe est différent du précédent. La vaccination sera cette fois partie prenante alors qu'elle était proscrite dans le précédent. **Deux catégories d'éleveurs** ont été identifiées dans ce plan : élevages avec de la paratub clinique et élevages sans paratub clinique.

### Discussion

La discussion collective s'ouvre alors sur la mise en place du plan paratub dans la pépinière de chevrettes, puis sur le contrôle de certaines maladies lors de l'introduction d'animaux en Corse notamment IBR et BVD chez les bovins. Il est émis la possibilité de mener une étude sérologique sur ces deux maladies et de créer un groupe de travail sur les introductions d'animaux cela faisant écho aux suggestions faites par des vétérinaires.

## Protocoles de recherche et suivi sanitaire de maladie

### FHC, Fasciola hepatica in Corsica

Le parasitisme interne étant le problème sanitaire principal du cheptel insulaire (selon l'enquête réalisée en 2017 auprès des VS), une **enquête sérologique exhaustive a été menée sur la grande douve chez les ovins et chez les bovins** (Oniris/GTV/LDA 2A/LDA 2B). L'exposition des animaux au parasite s'est révélée très importante en Corse puisque 91 % des cheptels bovins et 95 % des cheptels ovins sont positifs. Au niveau de la séroprévalence individuelle apparente, elle serait **de 32 % chez les ovins et 27 % chez les bovins**. Le travail devrait se poursuivre avec des prélèvements en abattoirs afin d'affiner ces chiffres et de génotyper l'espèce corse.

### Tiques et maladies à tiques (TMT)

Les résultats de l'étude menée en Corse pendant près de trois ans par plusieurs instituts de recherches (INRA/Anses/Cirad/Université de Perpignan) sont détaillés et feront l'objet d'**une thèse universitaire que SGA soutiendra à l'Université Paris-Est** (école doctorale ABIÉS) dans le cadre d'un partenariat du GTV avec ces différents organismes. Neuf espèces de tiques ont été identifiées en Corse et l'infestation des animaux (bovins) s'est révélée importante toute l'année. La forte présence des tiques du genre *Hyalomma* serait à surveiller dans l'avenir, vu le risque qu'elles représentent en termes de transmission de maladies humaines et/ou animales (virus CCHF, theilériose bovine tropicale, etc.)

Lors de la formation en échocardiographie de Venaco, les vétérinaires présents (octobre 2018) vont être informés des résultats des travaux menés en Corse sur le sujet des TMT et ils vont être initiés à l'identification des espèces de tiques.

### Autres agents pathogènes d'intérêt sanitaire suivis

SGA expose ici les dossiers sanitaires dans lesquels le GTV est aussi partie prenante avec d'autres organismes. Il s'agit notamment de la **trichinellose** dont le premier foyer a été détecté en Haute-Corse en 2017 (un chien) et de la **bilharziose urinaire** qui a émergé en 2013 en Corse et pour laquelle la présence de réservoirs animaux est actuellement investiguée.

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, la Présidente, Sandrine Ferrandi met aux voix le rapport qui a été présenté. Celui-ci est adopté à la majorité. SF fait ensuite un rapport des activités comptables.

## RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER

### **En 2017 :**

- La convention III initialement prévue pour 55 000 € a été utilisée à hauteur de 50 061 €. Hors convention (hc) le GTV Corse a engagé 18 544 €, financé par Vivea et les participants à la formation éleveur (7 780 €), des laboratoires.

- Convention III sous-utilisée (arrivée SGA mars)
- Gestion à flux tendu (virement des soldes et de Vivea début 2017).

### **En 2018 :**

#### *\* Les ressources :*

- Convention I : 35 000 € (pluriannuelle)
- Convention III : 55 000 € (annuelle)
- Cours délivrés au CPS de Corte 5 000 €
- Facturation Vivea des formations éleveurs : 6 300 €
- Subvention de laboratoires = 2 000 €
- Adhésions : 550 €

**Total : 104 k€**

#### *\* Les dépenses prévues en 2018 :*

- Rémunération SGA + km (salarié et AE) : 52 k€ +5 hc
- Rémunération vétérinaires impliqués dans les actions du GTV/gestion du GTV/frais de représentation : 21 k€
- Rémunération des vétos organisant la formation éleveur 4,8 k€ (800 € par j, 1 j, 6 lieux) hc
- Rémunération secrétaire (Vivea, formation continue, relais véto) : 11 k€ + 2 k€ hc
- Corinne Gilet a arrêté ses activités en juin 2018 (remplacée par Isabelle Jabiot)
- Frais d'impression, de logistique, maintenance site internet 6,7 k€, 1 hc

**Total : 91 k€ + 13 hc = 106 k€**

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, la présidente, Sandrine Ferrandi met aux voix le rapport financier. Celui-ci est adopté à la majorité. La présidente laisse alors la parole aux présents pour des questions diverses.

### **Discussion ouverte**

- Retours sur la question de la **couverture vétérinaire suite à la retraite Dr. Haroutunian**. Laurent Lasne souligne le fait qu'il n'y ait pas d'éleveurs qui se soient plain de ne pas trouver de vétérinaires. SF souligne que le problème est de pouvoir intervenir rapidement, car les vétérinaires sont loin, donc la situation n'est pas satisfaisante (impossibilité en cas d'urgence d'être réactif et nécessité de facturer le prix réel à l'éleveur). La discussion porte alors sur l'éventualité de la mise en place d'un réseau de recrutement de vétérinaires à partir de l'Espagne et la Sardaigne afin de combler ce manque de vétérinaires en Corse.
- Discussion collective concernant le **manque de déclaration de faux positifs pour l'intradermo tuberculination**. L'éventualité du passage à l'intradermo comparative est

discutée car elle a été généralisée sur le continent et donne plus de déclarations de faux positifs.

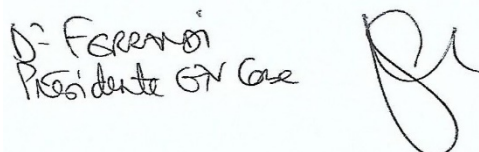
- Mélanie Gallois évoque la question de **l'émergence du stéréotype 3 de la FCO en Sardaigne**. La Draaf précise que comme il n'y a pas de vaccin inactivé disponible pour ce sérotype, les introductions de ruminants depuis la Sardaigne sont encore autorisées pour l'abattage mais pas pour l'élevage des animaux (sauf pour la région de Sassari et d'Olbia, au nord de l'île).
- SF fait état d'un rendez-vous avec la DGAL sur le thème de la mise en place d'un arc de surveillance pour les îles méditerranéennes (demande de la CTC). L'objectif est de préserver la Corse (et les autres îles) de l'entrée de nouveaux agents pathogènes (animaux et végétaux). Un inventaire des problèmes sanitaires et des différentes menaces qui pèsent sur la Corse a été réalisé. Le CR de cette réunion n'est pas vocation à être diffusé (après demande auprès du CGAAER) car sa forme est informelle et l'ensemble des acteurs sera consulté lors de la mission en janvier. Cette commission se déplacera en Corse début 2019. La discussion porte ensuite sur la circulation des animaux, de l'identification, etc.
- **Bien-être animal (BEA)** : la commission ovine de la SNGTV réfléchit à un référentiel sur le BEA. Il en faudra un à l'échelle de la Corse qui soit adapté au contexte local. Le GTV va proposer aux adhérents que l'un d'entre eux soit le référent BEA pour la Corse. Aymeric Bénard souligne le rôle de la DDPP et SF ajoute que le vétérinaire référent sera mandaté par la DDPP.
- Discussion sur le cas humain récent de West Nile en Corse (potentiellement autochtone) et les trois cas équins.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, Mme Sandrine Ferrandi déclare la séance levée à 18 h.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et la secrétaire de séance.

Fait à Ghisonaccia,  
Le 17 octobre 2018

La Présidente, Sandrine Ferrandi



D<sup>r</sup> Ferrandi  
Présidente GTV Corse

La secrétaire de Séance, Isabelle Jabiot

**Association**  
**GTV CORSE**  
gtvcorse@gmail.com  
Siret : 813 462 694 00015

